

GROUPE RENAULT

119, rue du Point du Jour - 92109 BOULOGNE BILLANCOURT

☎ 01.76 84.14 33 / 01 76 84.14.34

www.cgt-renault.com - e.mail usines@cgt-renault.com

Négociation accord compétitivité pluriannuel 2017-2019

Une dose supplémentaire à l'accord de 2013 !

- 1,5 mois de travail obligatoire supplémentaire et plus 7 samedis obligatoires !
- Plus de 7 000 suppressions d'emplois !
- Augmentation Générale des Salaires et reconnaissance des qualifications renvoyées à plus tard !

**Ne laissons pas la direction nous pourrir la vie !
Le 13 décembre, faisons-nous entendre !**

La prochaine réunion du 13 décembre sera consacrée à « *la synthèse des propositions Direction* ».

Réunion qui sera suivie d'une ou deux autres séances pour lire l'accord finalisé de la direction fin décembre/début janvier 2017.

La direction est arrivée au bout et ses ambitions sont claires :

Concevoir, produire un même volume de fabrication d'ici 2019 en supprimant a minima 7 000 salariés (CDI, intérimaires, prestataires) !

Si la direction annonce l'embauche de 3000 CDI d'ici 2019 (1500 pour l'ingénierie et 1500 pour plus d'une quinzaine d'établissements), **elle omet de dire qu'environ 4500 CDI quitteront Renault sur la même période (DACS, retraite...).**

Auxquels s'ajouteront la suppression de 4500 intérimaires (9000 actuellement) et la baisse du nombre de prestataires (tout en augmentant le niveau de sous-traitance).

Soit la suppression d'au moins 7000 emplois d'ici les 3 prochaines années...

Le même niveau que dans l'accord précédent 2013-2016 !

Et ceux qui resteront feront le boulot de ceux qui partiront, en travaillant en heures supplémentaires obligatoires, à raison de +1h15 par jour pour chaque équipe (soir/matin) jusqu'à 168 jours par an !

Disposition qui n'empêchera pas la direction de demander « *aux volontaires désignés d'office* » de faire des heures supplémentaires le samedi matin, le samedi après midi ! Auxquels, il faudra ajouter les 7 samedis obligatoires par an pour rembourser les 7 jours de CTC négatifs.

Il est clair que la direction réduira voire supprimera des équipes de nuit, de VSD, SD... Par exemple, à Cléon, les 2/3 tiers des salariés en VSD/SD sont des intérimaires.

L'explosion des heures supplémentaires obligatoires et le travail du samedi acteront leur disparition.

En anticipant et en débordant la journée de travail d'1h15 sur 1 seule semaine pour les 2 équipes,

La direction obtient quasiment l'équivalent de 2 journées de production supplémentaires avec plusieurs centaines de salariés en moins et pour un coût de production nettement inférieur !

La même logique s'appliquera de la même manière pour les équipes de nuit.

La direction ne se privera pas de faire faire en 2X8, ce qu'elle fait faire en nuit avec la majoration des heures de nuit et la rétribution des sociétés d'intérimaires !

Même chose pour les ETAM et les cadres.

Si la pression est déjà forte et les heures supplémentaires aussi nombreuses (sans être forcément reconnues comme telles), la situation se dégraderait encore fortement comme pour les opérateurs.

➤ **Les dispositions de cet accord ne remplaceraient pas celles de l'accord de 2013, mais elles s'y ajouteraient !**

Après les 10 000 départs de l'entreprise, les suppressions de RTT, la réduction des temps de pause, la « *modération salariale* » ... **Les salariés auraient désormais l'obligation de travailler en heures supplémentaires jusqu'à minima 210 h par an, tout en étant informés au dernier moment, avec seulement 2 jours de prévenance !**

Autant de conséquences catastrophiques pour la santé et les conditions de vie des salariés avec, à la clé, une nouvelle baisse de salaire et l'absence de reconnaissance des qualifications !

Les marchés automobiles et notamment le marché européen sont à la hausse avec des volumes de ventes en augmentation constante. La situation financière de Renault est au beau fixe ; les actionnaires voient leurs dividendes et le cours de leurs actions exploser, nos dirigeants s'en mettent "plein les fouilles" ... **Et pendant ce temps-là, les salariés, toutes catégories professionnelles, devraient continuer à se serrer la ceinture !**

Les salaires et les qualifications seraient négociés en 2017 et « dans les conditions du marché » !

On ne serait donc plus payés en fonction de ce que nous faisons, de nos qualifications, mais seulement en fonction de la moyenne des salaires des autres salariés de la branche professionnelle. Et comme chacun sait, la tendance est fortement à la baisse !

Ne laissons pas la direction nous pourrir la vie.

Les syndicats CGT du groupe Renault (Renault SA et filiales) se sont réunis le 7 décembre pour débattre de l'ensemble des sujets abordés tout au long des 8 réunions de négociation.

Les salariés doivent se faire entendre s'ils ne veulent pas subir encore de nouvelles régressions !

Ils doivent appuyer la délégation CGT qui, au-delà de la contestation des mesures antisociales, porte des revendications qui permettent aux salariés d'avoir leur part, autrement plus importante des richesses qu'ils créent en termes d'emplois, de salaire, de réduction du temps de travail...

Cette 9^{ème} réunion sera la dernière avant la relecture de l'accord. Les syndicats CGT du Groupe Renault appellent toutes les catégories professionnelles à débrayer massivement en répondant aux appels à la grève des syndicats CGT dans chaque établissement et à participer au rassemblement pour échanger tous ensemble !

Le 13 décembre Faisons-nous entendre !